

Journal officiel

de l'Union européenne

C 116 A



Édition
de langue française

Communications et informations

52^e année

21 mai 2009

Numéro d'information

Sommaire

Page

V Avis

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

2009/C 116 A/01

Avis de concours général — Responsable de l'information — Bureau de liaison, Bruxelles
— EF/TA/09/05

1

Rectificatifs

2009/C 116 A/02

Rectificatif aux avis de concours généraux EPSO/AD/163/09 — Administrateurs (AD 6/AD 9) dans le
domaine de la protection des données et EPSO/AST/90/09 — Assistants (AST 3) dans le domaine de la
protection des données (JO C 98 A du 29.4.2009)

3

FR

V

(Avis)

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

FONDATION EUROPÉENNE POUR L'AMÉLIORATION DES
CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL**Avis de concours général****Responsable de l'information****Bureau de liaison, Bruxelles**

EF/TA/09/05

(2009/C 116 A/01)

La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound), installée à Dublin (Irlande), recherche un responsable de l'information pour travailler au sein de la petite équipe de son bureau de liaison à Bruxelles (BLO).

Sous la responsabilité du chef du BLO, le responsable de l'information devra:

- suivre, analyser et faire rapport de manière approfondie sur les activités de l'Union européenne dans le cadre de recherches documentaires, de participation à des comités et autres réunions relatives à l'élaboration des politiques, et de travail en réseau,
- contribuer au suivi de l'impact d'Eurofound sur l'élaboration des politiques de l'Union européenne,
- suivre les activités de groupes cibles spécifiques de l'Union européenne (Comité économique et social européen, Parlement européen, partenaires sociaux, représentations régionales, etc.), et assurer la liaison avec eux,
- développer et maintenir des contacts et réseaux avec les publics cibles clés de l'Union européenne,
- explorer et initier des possibilités de coopération avec les publics cibles clés de l'Union européenne,
- promouvoir de façon proactive les résultats de recherche et actualiser les processus d'intervention de l'Union européenne,
- organiser des réunions/présentations directes entre décideurs de l'Union européenne et directeurs de recherche d'Eurofound,
- initier et organiser des séminaires, ateliers et autres réunions avec les publics cibles clés de l'Union européenne dans le cadre du programme d'activités restreintes du BLO.

Le candidat retenu sera également chargé:

- de mettre à jour les pages intranet du BLO,
- d'assurer la liaison et la communication avec les collègues de toutes les sections de la Fondation,
- d'effectuer d'autres tâches en fonction des besoins.

Le concours est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes:

- être ressortissants d'un des États membres de l'Union européenne,
- jouir de tous leurs droits civiques,

- se trouver en position régulière au regard des lois en matière militaire,
- offrir les garanties de moralité requises pour l'exercice des fonctions envisagées,
- faire preuve d'une connaissance approfondie d'une langue officielle de l'Union européenne et d'une connaissance satisfaisante d'une autre langue de l'Union, y compris d'une excellente connaissance de l'anglais qui est la langue principale d'Eurofound,
- avoir une bonne connaissance du français — de façon à pouvoir assumer les principales responsabilités de la fonction dans cette langue,
- avoir accompli des études secondaires supérieures avec succès, sanctionnées par un diplôme donnant accès à des études universitaires,
- avoir au moins trois ans d'expérience après l'obtention du diplôme.

Le candidat retenu sera recruté dans le groupe de fonction AST, grade 3, en tant qu'agent temporaire dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée.

De plus amples informations concernant le poste et les procédures liées à la candidature et à la sélection peuvent être téléchargées sur le site d'Eurofound, rubrique «Postes vacants», à l'adresse suivante: www.eurofound.europa.eu/about/vacancies/. Les candidats sont priés de lire attentivement l'avis de vacance car les candidatures incomplètes seront rejetées.

Toutes les candidatures doivent être soumises par le biais de l'acte de candidature officiel qui peut également être téléchargé sur le site internet.

Date limite de dépôt des candidatures: 21 juin 2009.

RECTIFICATIFS

Rectificatif aux avis de concours généraux EPSO/AD/163/09 — Administrateurs (AD 6/AD 9) dans le domaine de la protection des données et EPSO/AST/90/09 — Assistants (AST 3) dans le domaine de la protection des données

(«Journal officiel de l'Union européenne» C 98 A du 29 avril 2009)

(2009/C 116 A/02)

Page 6, au titre III, point 2.3:

au lieu de:

«b) Langue 2	Deuxième langue (obligatoirement différente de la langue 1): connaissance satisfaisante de l'anglais ou du français»
--------------	---

lire:

«b) Langue 2	Deuxième langue (obligatoirement différente de la langue 1): connaissance satisfaisante de l'allemand, de l'anglais ou du français»
--------------	--

Page 11, au titre III, point 2.3:

au lieu de:

«b) Langue 2	Deuxième langue (obligatoirement différente de la langue 1): connaissance satisfaisante de l'anglais ou du français»
--------------	---

lire:

«b) Langue 2	Deuxième langue (obligatoirement différente de la langue 1): connaissance satisfaisante de l'allemand, de l'anglais ou du français»
--------------	--

HISTORIQUE DES JOURNAUX OFFICIELS, SÉRIE A «CONCOURS»

Vous trouverez ci-dessous la liste des JO C A publiés dans l'année en cours.

Sauf indication contraire, les Journaux officiels sont publiés dans toutes les versions linguistiques.

9	(DE/EN/FR)
10	(IT)
12	(DE/FR)
13	
14	(DE/EN/FR)
16	(DE/EN/FR)
17	(BG/ET/LT/LV/MT/RO)
20	
21	(DE/EN/FR)
23	
24	(DE/FR/NL)
25	(BG/ET/LT/LV/MT/RO)
28	(DE/EN/FR)
34	(FR)
36	(GA/EN)
37	
38	
39	(SV)
41	(DE/EN/FR)
42	(EN)
45	
46	(DE/EN/FR)
47	
52	(DA/FI/MT)
58	(DE/EN/FR)
59	(DE/EN/ES/FR/PT/SV)
62	(BG/CS/LT/LV/MT/PL/RO/SK)
63	
70	
71	
75	(DE/EN/FR)
80	(FR)
84	(BG/RO)
86	
91	
93	(BG/RO)
94	
95	
97	(DE/EN/FR)
98	
99	(GA/EN)
103	
104	(CS/PL)
105	
106	
107	(DE/EN/FR)
109	(ET)
114	
115	(PL)
116	

Prix d'abonnement 2009 (hors TVA, frais de port pour expédition normale inclus)

Journal officiel de l'UE, séries L + C, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	1 000 EUR par an (*)
Journal officiel de l'UE, séries L + C, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	100 EUR par mois (*)
Journal officiel de l'UE, séries L + C, papier + CD-ROM annuel	22 langues officielles de l'UE	1 200 EUR par an
Journal officiel de l'UE, série L, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	700 EUR par an
Journal officiel de l'UE, série L, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	70 EUR par mois
Journal officiel de l'UE, série C, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	400 EUR par an
Journal officiel de l'UE, série C, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	40 EUR par mois
Journal officiel de l'UE, séries L + C, CD-ROM mensuel (cumulatif)	22 langues officielles de l'UE	500 EUR par an
Supplément au Journal officiel (série S — Marchés publics et adjudications), CD-ROM, 2 éditions par semaine	Multilingue: 23 langues officielles de l'UE	360 EUR par an (= 30 EUR par mois)
Journal officiel de l'UE, série C — Concours	Langues selon concours	50 EUR par an

(*) Vente au numéro: — jusqu'à 32 pages: 6 EUR
— de 33 à 64 pages: 12 EUR
— au-delà de 64 pages: prix fixé cas par cas

L'abonnement au *Journal officiel de l'Union européenne*, qui paraît dans les langues officielles de l'Union européenne, est disponible dans 22 versions linguistiques. Il comprend les séries L (Législation) et C (Communications et informations).

Chaque version linguistique fait l'objet d'un abonnement séparé.

Conformément au règlement (CE) n° 920/2005 du Conseil, publié au Journal officiel L 156 du 18 juin 2005, stipulant que les institutions de l'Union européenne ne sont temporairement pas liées par l'obligation de rédiger tous les actes en irlandais et de les publier dans cette langue, les Journaux officiels publiés en langue irlandaise sont commercialisés à part.

L'abonnement au Supplément au Journal officiel (série S — Marchés publics et adjudications) regroupe la totalité des 23 versions linguistiques officielles en un CD-ROM multilingue unique.

Sur simple demande, l'abonnement au *Journal officiel de l'Union européenne* donne droit à la réception des diverses annexes du Journal officiel. Les abonnés sont avertis de la parution des annexes grâce à un «Avis au lecteur» inséré dans le *Journal officiel de l'Union européenne*.

Ventes et abonnements

Les publications payantes éditées par l'Office des publications sont disponibles auprès de nos bureaux de vente. La liste des bureaux de vente est disponible à l'adresse suivante:

http://publications.europa.eu/others/agents/index_fr.htm

EUR-Lex (<http://eur-lex.europa.eu>) offre un accès direct et gratuit au droit de l'Union européenne. Ce site permet de consulter le *Journal officiel de l'Union européenne* et inclut également les traités, la législation, la jurisprudence et les actes préparatoires de la législation.

Pour en savoir plus sur l'Union européenne, consultez: <http://europa.eu>